



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élargissement

Question au Gouvernement n° 1393

Texte de la question

AVANTAGES ÉCONOMIQUES DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'EUROPE

M. le président. La parole est à *M. Pascal Ménage, pour le groupe UMP.*

M. Pascal Ménage. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

Monsieur le ministre, le 1er mai dernier, l'élargissement de l'Europe a constitué un événement majeur de la construction européenne aux plans historique, politique et culturel. Cet élargissement est aussi porteur de défis majeurs pour nos économies. Celles-ci devraient pleinement tirer profit de la complémentarité entre les différents pays de l'Union élargie. C'est assurément une chance pour l'ensemble de notre économie et pour notre croissance. Mais c'est également un atout majeur pour nos entreprises, qui peuvent désormais trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux partenaires. Ces débouchés vont ainsi utilement prolonger la politique du Gouvernement pour assurer la vitalité de nos entreprises. Les opportunités sont donc réelles pour notre pays. Il apparaît donc essentiel d'en faire part aux Français, qui doivent être pleinement conscients des avantages économiques de cet élargissement.

Monsieur le ministre, pouvez-vous éclairer la représentation nationale sur les multiples avantages que va procurer l'élargissement de l'Europe pour le commerce extérieur français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au commerce extérieur.

M. François Loos, ministre délégué au commerce extérieur. Monsieur le député, vous avez raison de dire que l'élargissement offre à nos entreprises de nombreuses opportunités. Actuellement, nous exportons vers les dix pays qui viennent de nous rejoindre 12 milliards d'euros, et avons avec eux un excédent commercial de 2,5 milliards d'euros. Nous exportons vers ces pays, par exemple, pour 2 milliards de voitures et de pièces automobiles, en même temps que nous en importons pour 600 millions de pièces automobiles. Vous voyez donc que la balance est favorable, aussi bien du point de vue du chiffre d'affaires que du point de vue des emplois créés.

À l'occasion de l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne, nous avons multiplié par dix nos exportations. Aujourd'hui, nous avons multiplié par quatre nos exportations vers les dix nouveaux pays de l'Union. Nous pouvons aller beaucoup plus loin, d'autant que notre part de marché dans ces pays - 5,2 % - est encore inférieure à ce qu'elle est en moyenne dans l'Union européenne, soit 9,9 %. Dans quels domaines pouvons-nous renforcer notre présence, et comment ?

Le rattrapage économique que connaissent ces nouveaux pays peut d'abord profiter à nos entreprises dans le domaine des biens de consommation. Aujourd'hui, 34 000 entreprises exportent vers ces pays - elles étaient 17 000 il y a cinq ans. Nous pouvons facilement progresser, et surtout dans le secteur des biens de consommation. C'est pourquoi le Gouvernement comme les chambres de commerce et d'industrie offrent des places dans des salons, organisent des missions, font ce qu'il faut pour que les gens se connaissent. Et nous invitons toutes les collectivités locales à faire le même travail.

Nous pouvons également profiter des biens d'équipement qui sont nécessaires aux services publics qui sont en construction. L'Union européenne va être de ce point de vue une manne financière pour ces pays. Et c'est là qu'il faut que nous fassions preuve de vigilance, voire d'exigence, vis-à-vis de ces nouveaux pays.

Nous devons être vigilants, et nous devrons probablement le rester pendant bien des années, quant au respect

des règles du jeu, par exemple sur la contrefaçon, sur la manière dont les tribunaux abordent les affaires qui leur sont soumises - ils ne doivent pas être nationalistes -, ou encore sur l'octroi des marchés publics.

Nous devons être exigeants sur les contreparties nationales que ces pays demanderont, en attendant d'eux qu'ils fassent des efforts qui soient à la hauteur de ce que nous faisons pour les aider dans le développement de leurs équipements publics, dont ils ont grandement besoin. Notre vigilance et notre exigence vont de pair avec le soutien que nous apportons aux entreprises pour qu'elles puissent bénéficier de ces nouveaux marchés.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Ménage](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1393

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2004